



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DE LOT-ET-GARONNE

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

RAA SPECIAL DU 23 MARS 2016

SOMMAIRE

Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) :

- Arrêté de délégation de signatures Trésorerie Agen Etablissements Hospitaliers.



Agen, le 1^{er} mars 2016

| |
|--|
| DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES |
| TRESORERIE D'AGEN ETABLISSEMENTS HOSPITALIERS |
| 1050 avenue Jean Bru – BP 600015 47916 AGEN CEDEX 9 |
| POUR NOUS JOINDRE : |
| Affaire suivie par : Olivier DEIN Téléphone : 05.53.66.01.44 Télécopie : 05 53.87.98.80 MÉL. : t047002@dgfip.finances.gouv.fr |
| HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC : 8H30-11H30 / 13H00-16H00 (SAUF VENDREDI APRES-MIDI) |

DÉLÉGATION DE SIGNATURES A COMPTER DU 1^{ER} MARS 2016

Le soussigné, Olivier DEIN, inspecteur divisionnaire hors classe des Finances Publiques, responsable de la Trésorerie d'Agén Etablissements Hospitaliers

DELEGATION GENERALE

constitue pour son mandataire spécial et général **Monsieur Stéphane GAYRAUD**, Inspecteur des Finances Publiques.

Lui donne pouvoir de :

- Gérer et administrer, pour lui et en son nom, la Trésorerie d'Agén Etablissements Hospitaliers
- Opérer les recettes et les dépenses relatives à tous les services, sans exception, recevoir et payer toutes sommes qui sont ou pourraient être légitimement dues, à quelque titre que ce soit, par tous contribuables, débiteurs ou créanciers des divers services dont la gestion lui est confiée, exercer toutes poursuites, acquitter tous mandats, et exiger la remise des titres, quittances et pièces justificatives prescrites par les règlements, donner ou retirer quittance valable de toutes sommes reçues ou payées, signer récépissés, quittances et décharges, fournir tous états de situation et toutes autres pièces demandées par l'Administration, opérer à la Direction départementale des Finances Publiques de Lot et Garonne les versements aux époques prescrites et en retirer récépissé à talon, le représenter auprès des agents de la Banque de France pour toute opération.
- Passer tous actes, élire domicile et faire, d'une manière générale, toutes les opérations qui peuvent concerner la gestion de la Trésorerie d'Agén Etablissements Hospitaliers, entendant ainsi transmettre à Monsieur Stéphane GAYRAUD tous les pouvoirs suffisants pour qu'elle puisse, sans son concours, mais sous sa responsabilité, gérer ou administrer tous les services qui lui sont confiés.
- Prendre l'engagement de ratifier tout ce que son mandataire aura pu faire en vertu de la présente procuration.

En cas d'empêchement ou d'absence de Monsieur Stéphane GAYRAUD, **Messieurs Pierre SOULIE et Didier COUDERC**, contrôleurs principaux des Finances Publiques, reçoivent la même délégation de signature à l'effet de me suppléer dans l'exercice de mes fonctions et de signer, seuls ou concurremment avec moi, tous les actes relatifs à ma gestion et aux affaires qui s'y rattachent, et agir en justice.

MINISTÈRE DES FINANCES
ET DES COMPTES PUBLICS

La délégation accordée à Monsieur Stéphane GAYRAUD et Messieurs Pierre SOULIE et Didier COUDERC inclut expressément la signature des déclarations de créances dans le cadre des procédures collectives ouvertes à l'encontre des entreprises ou des particuliers.

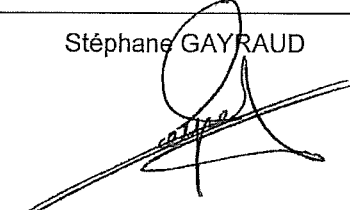
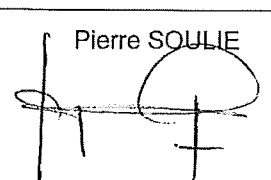
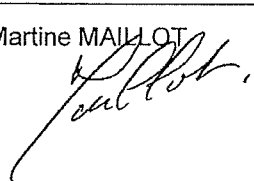
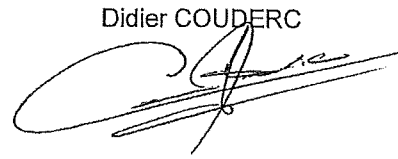
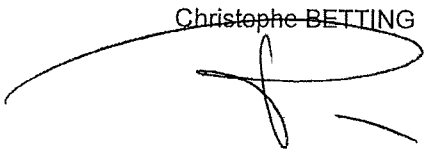
DELEGATION SPECIALE

Madame Martine MAILLOT, contrôlease principale des Finances Publiques et **Monsieur Christophe BETTING**, contrôleur des Finances Publiques, reçoivent délégation pour signer tous accusés réception, courriers et documents courants, attestations et déclarations relatifs au secteur recouvrement des titres de recettes. La délégation accordée à Mme MAILLOT et M BETTING inclut expressément la signature des déclarations de créances dans le cadre des procédures collectives ouvertes à l'encontre des entreprises ou des particuliers.

En matière de délai de paiement la délégation accordée à Madame MAILLOT et Monsieur BETTING est la suivante :

- Délai inférieur ou égal à 3 mois sans limitation de montant ;
- Délai compris entre 4 mois et 12 mois inclus et dette inférieure ou égale à 1.500 €.

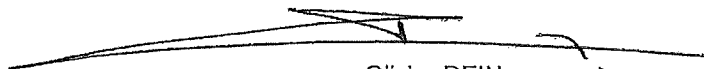
Spécimen des signatures

| | |
|--|--|
| Stéphane GAYRAUD  | Pierre SOULIE  |
| Martine MAILLOT  | Didier COUDERC  |
| | Christophe BETTING  |

La présente délégation annule et remplace celle du 21 août 2013

Fait à Agen en deux exemplaires le 1^{er} mars 2016

Le Responsable de la Trésorerie d'Agen Etablissements Hospitaliers



Olivier DEIN

Inspecteur divisionnaire des Finances Publiques

Visa du Directeur Départemental des Finances Publiques de Lot et Garonne